

Le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération Arlysère, légalement convoqué le 16 avril 2026, s'est réuni le Jeudi 23 avril 2026 à 18h00, en séance publique à la Halle Olympique à Albertville, sous la présidence de Frédéric BURNIER FRAMBORET, Président.

Nombre de membres en exercice : 74 / Quorum : 38

Nombre de délégués présents : 64 délégués titulaires présents

Nombre de membres représentés : 8

Délégués titulaires présents :

Collectivités d'origine	Prénom	Nom
Albertville	Cindy	ABONDANCE
Albertville	Michel	BATAILLER
Albertville	Hervé	BERNAILLE
Albertville	Fatiha	BRIKOU AMAL
Albertville	Jean-François	BRUGNON
Albertville	Frédéric	BURNIER FRAMBORET
Albertville	Morgan	CHEVASSU
Albertville	Julien	COINTY
Albertville	Jean-Pierre	JARRE
Albertville	Karine	MARTINATO
Albertville	Pascale	MASOERO
Albertville	Elodie	MOREL
Albertville	Florian	NICOLLE
Albertville	Jacqueline	ROUX
Albertville	Pascale	VOUTIER REPELLIN
Albertville	Julien	YOCOZ
Allondaz	Frédérique	DUC
Beaufort	Annick	CRESENS
Beaufort	Gabriel	VIARD GAUDIN
Bonvillard	Julien	BENARD
Césarches	Alexandre	ROSSET
Cévins	Philippe	BRANCHE
Cléry	Lucas	DA SILVA GOMES
Cohennoz	Christian	EXCOFFON
Crest-Voland	Sophie Anne	SMILEVITCH
Esserts-Blay	Raphaël	THEVENON
Flumet	Marie-Pierre	OUVRIER
Frontenex	Sandrine	POIGNET
Frontenex	Laurent	VERNAZ
Gilly sur Isère	Gilles	BARRADI
Gilly sur Isère	Irène	CHAPUY
Gilly sur Isère	Christian	TROMBERT
Grésy sur Isère	François	GAUDIN

Grignon	Lina	BLANC
Grignon	François	RIEU
La Bâthie	Maguy	RUFFIER
La Bâthie	Damien	SANTON
La Giettaz	Daniel	DANGLARD
Marthod	Virginie	VERNAZ
Mercury	Yves	DUNAND
Mercury	Valérie	REJET
Mercury	Alain	ZOCCOLO
Montaille	Jean-Claude	SIBUET-BECQUET
Monthion	Bastien	LAVOINE
Notre Dame de Bellecombe	Catherine	QUITTET
Notre Dame des Millières	André	VAIRETTO
Pallud	Marc	BERTHOLON
Plancherine	Jean-Pierre	FAZZARI
Queige	Guillaume	BEDHET
Rognaix	Monique	NAGORNY
Saint Nicolas La Chapelle	Ghislaine	JOLY
Saint Paul sur Isère	Karine	LURIENNE
Sainte Hélène sur Isère	Jérôme	REYNAUD
Thénésol	Nicolas	BERNARD DUGUET
Tournon	Sandrine	BERTHET
Tours en Savoie	Yann	MANDRET
Ugine	Catherine	CLAVEL
Ugine	Véronique	DENOISIÉ
Ugine	Philippe	GARZON
Ugine	Laurent	PATUEL
Ugine	Françoise	VIGUET CARRIN
Venthon	Julien	MASSON
Verrens-Arvey	Pierre	SOTO
Villard sur Doron	Thomas	BRAY

Délégués représentés :

Albertville	Bérénice LACOMBE	Ayant donné pouvoir à Michel BATAILLER
Albertville	Pascale MARTINOT	Ayant donné pouvoir à Julien COINTY
Albertville	Jean-Marc ROLLAND	Ayant donné pouvoir à Karine MARTINATO
Albertville	Muriel THEATE	Ayant donné pouvoir à Pascale VOUTIER REPELLIN
Hauteluce	Esteban LAGIER	Ayant donné pouvoir à Guillaume BEDHET
Saint Vital	Sandra BOUZON	Ayant donné pouvoir à Sandrine BERTHET
Ugine	Mathieu BERTOLINI	Ayant donné pouvoir à Philippe GARZON
Ugine	Agnès CHEVALLIER GACHET	Ayant donné pouvoir à Véronique DENOISIÉ

Le Conseil Communautaire a choisi **Bastien LAVOINE** comme Secrétaire de séance.

Objet : Transition écologique - Syndicat Départemental d'Énergie de la Savoie (SDES) – Désignation du représentant de la Communauté d'Agglomération Arlysère à la Commission Consultative Paritaire
Rapporteur : M. le Président

L'article 188 de la loi n° 2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte oblige les structures d'échelon départemental qui exercent la compétence d'autorité Organisatrice de la Distribution Public d'Electricité (AODE) comme le SDES, à mettre en place la Commission Consultative Paritaire (CCP) visant à coordonner l'action de ses membres dans le domaine de l'énergie. Cette instance se veut avant tout un lieu de dialogue entre l'AODE et les différents EPCI.

A travers cette CCP, le législateur a ainsi pris acte d'une part, de la multiplicité des différents EPCI, qui sur le territoire du SDES, peuvent intervenir dans le domaine de l'énergie notamment pour l'élaboration de PCAET ou de démarche TEPOS et d'autre part, des compétences possibles du SDES dans le domaine de l'énergie en plus de celle d'Autorité Organisatrice de la Distribution d'Énergie (AODE), notamment en ce qui concerne les actions suivantes : la production d'électricité à partir d'énergies renouvelables, des actions de maîtrise de la demande d'énergie induisant des économies de travaux portant sur le réseau de distribution public d'électricité, la rénovation énergétique des bâtiments publics, le développement d'infrastructures de recharge pour véhicules électriques....

La CCP doit être constituée d'un nombre égal de délégués du SDES et de représentants des EPCI, elle est présidée par le Président du SDES et se réunit au minimum une fois par an.

Chaque EPCI est donc invité à désigner un représentant ne faisant pas partie des 40 délégués titulaires ou des 40 délégués suppléants du Comité syndical du SDES.

François RIEU est candidat.

Le Conseil Communautaire procède à l'élection et désigne par 72 voix, François RIEU pour représenter la CA Arlysère lors des commissions consultatives paritaires du SDES.

Le secrétaire de séance
Bastien LAVOINE



Extrait certifié conforme et exécutoire
Le Président
Frédéric BURNIER FRAMBORET

